



COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS et OBLIGATIONS DES CLUBS

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie

BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : f francquembergue@yonne.fff.fr

PV59 St et Rég 9

PV téléphonique de la Commission Statuts et règlements et obligations des clubs du
3 octobre 2024

Président : M. Sabatier Patrick

Présents : Messieurs Montagne Alain et Romojaro Mickaël

Début de la réunion : 14 h 00

Entente jeunes – saison 2024-2025

La commission prend note et valide les ententes jeunes :

Catégorie U7 :

- Brienon / Champlost
- Chablis / Serein AS
- Chablis 2 / Serein AS

Catégorie U9 :

- Brienon / Champlost
- Brienon 2 / Champlost 2
- Brienon 3 / Champlost 3
- Chablis / Serein
- Chablis 2 / Serein AS 2

Catégorie U11 :

- Brienon / Champlost
- Chablis / Serein AS
- Chablis 2 / Serein AS 2
- St Sérotin 1 / Sergines 2
- Sergines / St Sérotin 2
- Vergigny / Neuvy Sautour

Catégorie U13 D2 :

- ECN / Avallon 2

Catégorie U15 D1 :

- Avallon / ECN
- Monéteau / Gurgy

Catégorie U15 D2 :

- Monéteau / Gurgy

Catégorie U18 D1 :

- Chevannes / Charbuy Fleury

Fin de la réunion : 14 h 30.

Le Président
Sabatier Patrick

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale.
d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »*